

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 FEVRIER 2014

Interpellation déposée par Madame Paulette Piquard, Conseillère communale, concernant le braquage des pharmacies.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard pour la lecture de son interpellation.

Mme Piquard :

Au mois de juin 2013, suite à un « braquage » de la pharmacie où je me rends habituellement, j'avais émis une interpellation au Conseil de Police où, en définitive, je n'avais obtenu que peu de réponses, même si j'en conçois le contexte, permettez-moi, Madame la Bourgmestre de tenter de vous interroger une nouvelle fois car, vous en êtes informée, il y a +/- 3 semaines (le temps que soit fixé le Conseil communal), puis-je l'appeler ainsi « ma pharmacienne » m'a à nouveau téléphoné pour m'annoncer qu'elle avait subi un deuxième braquage !

Me rendant à son officine, l'intéressée m'a expliqué que non seulement elle avait subi un 2^e braquage en 8 mois, mais qu'à cette fois-ci, une supérette voisine ainsi qu'un particulier avaient été braqués également.

Depuis son premier braquage au mois de juin, l'intéressée avait à ses frais fait appel à une firme spécialisée et installés des caméras de surveillance à son officine.

Il semble que ces frais investis restent « impuissants » face à certaines volontés nuisibles. Car, bien évidemment, les braqueurs étaient cagoulés au moment des faits, soit, dès leur entrée à la pharmacie, les images de ses caméras n'ont donc pu servir à les identifier.

Je me permets également de vous rappeler que ce quartier «haut- Maritime » est proche d'autres Communes (Laeken, Jette) notamment et tout aussi proche de transports en commun et qu'il y aurait lieu, peut-être de le protéger davantage au vu des braquages qui s'y opèrent !!!

Désorientée, sous le choc, restons clairs, la pharmacienne m'a demandé conseil. Mon devoir de mandataire et de confiance envers elle a été de lui conseiller de prendre rapidement un rendez-vous avec vous, ce qui fut fait et je vous en remercie.

Suite à l'entretien que vous avez eu avec les intéressés (pharmacienne, gérant de la superette), il semble que vous ayez promis l'installation d'une caméra de surveillance dans ce carrefour, au mois de décembre 2014 ! N'est-ce pas surprenant ! Quand on pense à l'état d'insécurité dans lequel se trouvent les intéressés.

Surprenant encore alors que la semaine passée des employés de la firme (VVLBBDO) voisine de la pharmacie ont été victimes d'agression et qu'il semble que vous ayez donné instruction à la police d'opérer plusieurs passages dans le quartier.

Certes, la pharmacie peut en profiter indirectement ! Toutefois, je vous pose les questions suivantes :

Effectivement, quels sont les moyens que vous comptez très rapidement mettre en œuvre pour protéger ce genre de commerce à risques et notamment dans ce quartier ?

Au vu de la promesse que vous avez faite à la pharmacienne de l'installation d'une caméra en décembre 2014 ! Concevez-vous le risque auquel vous vous exposez, à savoir qu'il y ait un braquage qui tourne mal dans ce quartier qui semble être particulièrement visé par de tels faits ?

Tenant compte que la société dont question plus avant, détient deux avantages par rapport à la pharmacie, à la supérette et au particulier : elle a l'avantage de ne pas être une cible directe de braquage et elle détient un gardiennage privé (groupe 4 ou équivalent)

Pouvez-vous m'expliquer, dès que des employés de la firme voisine ont été agressés, les faits remontent à la semaine dernière, le pourquoi, et même si je considère qu'il s'agit d'une bonne mesure, des instructions aient été données à la police d'effectuer des passages fréquents dans le quartier?

Qu'est-ce qui produit cette différence de traitement ? Pouvez-vous concevoir que l'état psychologique de la pharmacienne est ébranlé et que si, lors de votre entretien, vous aviez pris la même décision que pour la grande firme voisine, cela l'aurait probablement aidée davantage ?

Qu'en est-il, à ce jour, du fonctionnement actuel de télé-service dont vous nous aviez annoncé vouloir réinstaurer le système il y a quelques mois déjà ?

En définitive, n'y aurait-il vraiment pas moyen de délocaliser une des caméras qui existent sur le territoire de la Commune afin de desservir plus rapidement ce quartier qui semble en avoir grand besoin ? Celles-ci ne viennent-elles pas d'être réparées récemment ?

Je vous remercie de l'attention et surtout du suivi qui sera réservé à mon interpellation.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

J'ai eu un contact avec la pharmacienne aujourd'hui, elle m'a dit qu'elle était contente que Madame Schepmans soit passée et que les passages réguliers de la Police la rassurent quand même.

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Madame Piquard, votre interpellation relève plus du Conseil de Police que du Conseil communal, mais je ne veux pas vous frustrer et donc je vais répondre à la plupart de vos questions.

C'est vrai que cette pharmacie a été braquée à deux reprises en quelques mois, je dirais même plus, qu'elle a été braquée sept fois ces dernières années. C'est vrai qu'elle se trouve à la limite de Bruxelles-Ville et de Molenbeek-Saint-Jean et qu'elle a subi en première

ligne la délinquance qui peut exister dans ce quartier. Néanmoins, je vais quand même vous donner les informations que j'ai reçues de la Police. L'enquête avance de manière tout à fait positive puisqu'un des braqueurs a été arrêté. L'enquête est donc sur une excellente voie et comme vous le voyez, la Police fait son travail. Il ne faut pas se leurrer, face à ce type de criminalité, seule une présence efficace et régulière de la Police parvient à l'enrayer.

Il existe aujourd'hui une collaboration plus importante avec la Police de Bruxelles-Ville puisque ce territoire de Molenbeek-Saint-Jean se trouve à la frontière de ces deux Communes et il y a également un renforcement de la présence policière puisque que nous avons accueilli sur la zone Bruxelles-Ouest plus de policiers dans le domaine des transports en commun.

Ce que je ne comprends pas, c'est que vous faites d'une certaine manière une concurrence entre le braquage d'une pharmacie et l'agression d'un employé de la firme voisine. Madame Piquard, tous ces faits sont graves et je vous dirais que la Police y répond avec la même rigueur. Je peux vous assurer que jamais je ne fais de promesses et donc, j'ai demandé aux Agents de Police d'être présents dans le quartier, tant à la suite de l'agression dont a fait l'objet cette pharmacie, qu'à la suite de celles concernant un employé de la firme que vous avez mentionnée. Donc, je peux vous rassurer, j'ai cette préoccupation pour tous les citoyens, pour tout le monde, que ce soit nos habitants, nos commerçants ou les gens qui viennent travailler dans les entreprises installées sur la Commune. Nous voulons la sécurité pour tous et partout.

Je relève qu'il y a une attitude relativement paradoxale de la part du groupe PS, parce que j'entendais hier dans le budget et dans le passé aussi, que sur le plan des 120 caméras, vous nous dites quand est-ce que ces caméras seront installées, parce qu'elles sont vraiment une nécessité pour le quartier. La techno-prévention par la vidéosurveillance et la présence des Gardiens de la Paix sont des outils complémentaires à la présence de nos policiers dans les quartiers.

Je vous rappelle qu'on a présenté en 2013 l'étude pour l'installation de ces caméras et qu'il est prévu dans le budget 2014 qu'elle soit installée. J'ai précisé à la pharmacienne quand je l'ai rencontrée qu'elles seraient installées fin de l'année 2014 ou début de l'année 2015, puisque notre budget doit être approuvé et qu'ensuite ce marché des caméras sera lancé. Je pense que c'est une demande pressante de tous les acteurs économiques sociaux et des citoyens de notre Commune.

En ce qui concerne le système Télé-police, il a fait l'objet d'un cahier des charges qui est élaboré par notre Zone de Police. La liste des commerces concernés, notamment les pharmacies, a été approuvée par le Collège de Police et ce marché sera attribué en 2014. Vous voyez que par rapport à ces situations, on peut considérer que tant la Commune que la Zone de Police sont proactives.

En ce qui concerne la localisation des caméras, je l'ai expliqué à maintes reprises, la situation actuelle fait que nos caméras sont obsolètes et dans le plan caméras que nous avons voté, on prévoit cinq caméras mobiles. J'ai encore eu un entretien cet après-midi avec le Commissaire, il m'a confirmé qu'il avait immédiatement pris contact avec la pharmacienne et que les passages réguliers de patrouille de Police sont assurés depuis cet incident.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je ne souhaite pas intervenir, j'ai pris note des réponses de Madame la Bourgmestre.

M. le Président :

Merci Madame Piquard, l'incident est clos.